



Litige banque société Générale

Par Jeannot68

Bonjour à la suite d un chèque sans provision sur un compte personnel de 555? pour des soins dentaires ayant bien averti la banque de faire passer le chèque !! Celui ci a été rejeté et à partir de la, ma carte bleue professionnelle a été bloqué !!! Depuis le 11 janvier la banque nous dit, vous avez eu en 2022 un incident de paiement sur un crédit et l organisme n aurait pas levé cet incident donc de fait vous êtes fiché banque de France. Je fais de mon côté toute les démarches,organismes credits aucun souci , je finis par faire une demande à la banque de France et contre toute attente !! Rien à signaler non plus.

Par yapasdequoi

Bonjour,
Et quelle est votre question ?

Par hideo

Il faut présenter à la SG toutes les copies de toutes les réponses que vous eu et particulièrement la réponse de la Banque de France .Ceci sous forme de réclamation en recommandé AR.Si cela ne suffit pas ,il faudra saisir le médiateur de la banque ,avec tout l'historique de l'affaire.